

Nouvelles du secteur des céréales



Financement agricole Canada
Pour l'avenir de l'agroindustrie

Canada



Nouvelles du secteur des céréales

Survol

La culture des céréales et des oléagineux constitue le plus important secteur de l'agriculture canadienne. Au Canada, les principales cultures céréalières sont le blé, le maïs et l'orge et les principales cultures oléagineuses sont le canola, le soja et le lin. L'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba sont les principaux producteurs de blé, d'orge, de canola et de graines de lin, tandis que l'Ontario et le Québec sont les principaux producteurs de maïs et de soja.

Les recettes des cultures ont diminué de 6,3 % pour s'établir à 21,9 milliards de dollars en 2010; il s'agit

de leur plus bas niveau depuis 2007. Les recettes tirées du blé, y compris le blé dur, ont reculé de 36,6 %, les prix et les mises en marché s'étant repliés de 29,3 % et de 10,3 % respectivement. Le prix moyen pondéré de 2010 de la plupart des céréales et graines oléagineuses a baissé pour une deuxième année consécutive, malgré la hausse des prix depuis la fin de l'été dernier. Pour des données supplémentaires, consultez www40.statcan.gc.ca/102/ind01/13_920_2024-fra.htm?hili_none.

	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc.	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.
N^{bre} d'exploitations¹	280	12 562	25 422	6 773	13 056	3 432	41	24	75	2
Pourcentage de production nationale de céréales et d'oléagineux	0,4	21,1	41,22	11,0	21,1	5,6	0,07	0,04	0,12	0,003

¹ Source : Statistique Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Culture de plantes oléagineuses et de céréales

Enjeux et initiatives clés

Perspectives du secteur des grandes cultures

Le Canada dépend des exportations vers l'étranger de ses produits agricoles, ce qui l'oblige à s'intégrer à l'économie mondiale instable et chancelante. Malgré cette grande dépendance du marché mondial, le secteur de l'agriculture canadien a su tirer profit des nouveaux marchés et de la mise en œuvre de nouvelles technologies, ce qui a permis au Canada de préserver une image globale forte de son agriculture. Les conditions météorologiques aux quatre coins de la planète ont eu une incidence négative sur les exportateurs mondiaux habituels, ce qui a suscité une plus grande prudence dans les échanges commerciaux internationaux.

Les problèmes de production causés par les conditions météorologiques, notamment dans l'Ouest, ont entraîné une baisse des cultures agricoles canadiennes en 2010. Le moment auquel l'événement météorologique La Niña devrait avoir lieu contribuera pour beaucoup à en déterminer les effets sur les cultures agricoles nord-américaines en 2011. Les marchés internationaux du blé ont réagi aux agitations populaires balayant le Moyen-Orient en faisant grimper davantage les prix. La pression qu'exerce la hausse du dollar canadien contribuera au maintien des prix, qui néanmoins atteignent des sommets historiques. Les exportations sont à la baisse; toutefois, l'augmentation prévue de la demande intérieure devrait compenser une augmentation de la production estimée à 7 %. L'utilisation intérieure totale devrait augmenter en raison d'une plus grande utilisation du maïs pour l'alimentation du bétail dans l'Est du Canada, d'une plus grande utilisation du blé pour l'alimentation du bétail et de la trituration accrue du canola dans l'Ouest du Canada. Il est difficile de prédire les cours des produits de base. La volatilité est devenue la norme bien qu'on ait observé récemment une stabilisation des prix. La croissance du revenu des pays en développement a une plus grande incidence sur la demande internationale des produits alimentaires. Cette demande accrue conjuguée à l'offre limitée entraîne l'augmentation des prix des produits de base et continuera à en favoriser l'accroissement dans le futur.

Conditions météorologiques

Les conditions météorologiques ont une incidence dans le monde entier sur les prix au comptant et à terme des

céréales. La périodicité des grands événements météorologiques à l'échelle locale et internationale influe sur les cultures agricoles, du fait des variations de températures et des niveaux de précipitations.

Renseignez-vous sur les conditions et les prévisions météorologiques à :

- www.meteo-media.com
- www.cwb.ca/public/fr/farmers/weather
- www.intellicast.com (en anglais seulement)
- www.fcc-fac.ca/fr/agnews/weather2_f.asp?prov=SK&city=s0000788

Le site « Guetter la sécheresse » offre des renseignements sur les conditions actuelles et les programmes, ainsi que des documents techniques et des liens menant à d'autres organismes et programmes qui fournissent des renseignements pertinents. Visitez :

- www.agr.gc.ca/pfra/drought/index_f.htm
- www.skfloods.ca/?l=fr_FR

L'émergence de la bioéconomie

Bien que les céréales et la biomasse aient été sous-estimées dans le passé, elles pourraient devenir des produits très prisés puisque des industries concurrentes recherchent des matières premières biologiques. Il règne un certain degré d'incertitude et de confusion à mesure que ce secteur prend forme. Les producteurs sont optimistes et explorent de nombreuses possibilités. Il est fait appel à différentes sortes de céréales pour produire du carburant propre, de l'aliment pour animaux et des produits destinés à l'alimentation humaine. Un projet du gouvernement prévoyant imposer une teneur de 2 % en contenu renouvelable dans le carburant diesel a été à l'origine d'expériences entreprises dans le secteur. Consultez les catégories de bioproduits à l'adresse suivante : www.omafr.gov.on.ca/french/crops/facts/10-014w.htm.

Aux États-Unis, les producteurs d'éthanol fait à partir de grains de maïs sont de plus en plus nombreux, vu les nouvelles dispositions législatives sur les biocarburants. Le débat continue, car certains chercheurs affirment que l'éthanol à base de grains de maïs cause autant de dommages environnementaux que la combustion des produits pétroliers. Bon nombre d'entre eux veulent que l'argent des contribuables soit investi dans le développement des prochaines générations de biocarburants au lieu de subventionner fortement l'industrie actuelle. Les partisans de l'éthanol disent que le procédé de distillation engendre un dérivé de céréale riche en protéine qui sert d'aliment de bétail. Ainsi, le maïs fait toujours partie de l'offre alimentaire mondiale.

Indépendamment du débat, cela a une incidence directe sur les cours du maïs.

Valeurs des terres agricoles

Le cours élevé des céréales entraîne l'augmentation des prix des terres agricoles dans l'Ouest du Canada. Les terres se vendent rapidement, dès leur mise à disposition; toutefois, la plupart des ventes sont liées à l'expansion de l'exploitation en place. Bien que des acheteurs étrangers continuent à acheter les terres, le cours élevé du dollar canadien freine cette activité. Sur le plan international, les prix des terres agricoles ont augmenté de 12 % aux États-Unis l'année dernière, et une insuffisance de l'offre de terres de bonne qualité a fait que la valeur des terres agricoles au Royaume-Uni a atteint des sommets sans précédent.

Consultez la valeur des terres agricoles dans votre région (Rapport Valeur des terres agricoles) : www.fcc-fac.ca/fr/Products/Property/FLV/Fall2010/index.asp

Calculez la valeur des terres agricoles : www.fcc-fac.ca/fr/onlineservices/flv_online_service_f.asp

Les exploitants agricoles étudient actuellement les différentes façons de gérer leurs actifs en louant leurs terres ou en recourant au métayage. La publication de FAC intitulée « À la fine pointe » contient le profil de différents types d'exploitations, ainsi que des suggestions de solutions de remplacement à la propriété des exploitations agricoles et des conseils de restructuration. www.fcc-fac.ca/fr/LearningCentre/Knowledge/doc/KI_summer_2010_success_f.pdf

Relève agricole

Pour atténuer les risques et répondre aux besoins futurs de la ferme, bon nombre d'exploitations agricoles planifient à l'avance le transfert des activités agricoles. Pour obtenir la liste des points à vérifier dans le cadre de la planification de la relève d'une entreprise agricole, visitez :

- www.omafr.gov.on.ca/french/busdev/facts/10-024.htm
- www.fcc-fac.ca/fr/LearningCentre/events_f.asp

Politique agricole commune de la Communauté européenne

En juin 2003, les ministres de l'Agriculture de la Communauté européenne ont adopté une réforme fondamentale de la Politique agricole commune (PAC). En fait, cette réforme modifie considérablement la façon dont la Communauté européenne soutient son secteur

agricole. Veuillez consulter www.iisd.org/greenbud/reform.htm (en anglais seulement).

Crédits de carbone

Il y a de la fébrilité dans l'air en raison des nouvelles occasions pour l'agriculture et de la croissance de la bioéconomie.

La consommation de combustibles à base de carbone, les changements dans l'utilisation des terres et les activités industrielles ont donné lieu à des mutations en matière de températures, de précipitations et de régimes climatiques. Le Protocole de Kyoto — qui fait l'objet de vifs débats — est une entente internationale visant à ralentir le changement climatique causé par les humains. Signée en 1997, cette entente exige que les pays industrialisés réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre d'environ 5 % sous leurs niveaux de 1990 pour une période de cinq ans allant de 2008 à 2012.

Il y a deux façons de réduire l'accumulation de gaz à effet de serre : d'une part, réduire les émissions à la source et d'autre part, capter les molécules de carbone dans l'atmosphère et les entreposer dans les sols et les plantes. Ce processus s'appelle la séquestration du carbone.

Les terres cultivées ont un potentiel considérable d'absorption du carbone. Au nombre des pratiques qui encouragent une plus grande absorption du carbone, il y a la réduction du travail du sol, l'ensemencement direct, la diminution des jachères, la rotation des cultures, la conversion des terres agricoles marginales en surfaces pastorales pérennes, la plantation de brise-vent, la gestion des éléments nutritifs du sol et de l'irrigation, l'épandage de fumier, de compost et d'autres amendements organiques en fonction de plans de gestion des éléments nutritifs. Une teneur plus élevée en carbone permet une meilleure rétention de l'eau et des éléments nutritifs, réduit l'érosion du sol, améliore la qualité du sol à long terme et peut contribuer à accroître le rendement.

Certains agriculteurs peuvent gagner de l'argent en vendant leurs crédits de carbone à des émetteurs industriels. Les occasions d'échanges de crédits de carbone et les fournisseurs de ces derniers varient d'une province à une autre. Actuellement, il n'y a aucun programme national normalisé auquel les fournisseurs doivent se conformer pour l'achat de crédits aux producteurs. Consultez : www.ec.gc.ca/default.asp?lang=Fr&xml=C890F013-F3EB-4BCA-A5D9-3B6C2427DA55

Loi agricole américaine

Consultez les renseignements les plus récents sur la loi agricole américaine de 2008 sur le site www.ers.usda.gov/FarmBill/2008/BackgroundPublications.htm (en anglais seulement).

Exploitation du secteur des grandes cultures

Éléments fondamentaux

Au Canada, entre 15 % et 20 % des producteurs possèdent d'autres entreprises liées à l'agriculture qui rapportent des recettes brutes d'au moins 50 000 \$. De nombreux producteurs de blé ou d'oléagineux produisent également d'autres cultures comme l'orge ou le foin destinées à des petites ou moyennes exploitations bovines de naissance ou de finition. Le secteur des céréales et des oléagineux est particulièrement sensible aux cycles de prix, aux brusques variations de la demande et à l'économie en général. Ceux qui gagnent leur vie dans ce secteur font souvent partie d'associations de producteurs et de syndicats de gestion qui leur offrent de l'information à jour, des statistiques comparatives et de l'expertise.

Le cycle commence au début du printemps et se termine à la fin de l'automne et les conditions météorologiques jouent un rôle important. Au printemps, les agriculteurs préparent l'équipement et les champs, font les semis et entreprennent toute construction nécessaire. En été, ils effectuent les pulvérisations et commencent à faire les récoltes. La moisson se poursuit jusqu'à l'automne, période où ils procèdent également à la manutention des grains, à la préparation des champs pour le printemps suivant et à l'entreposage de l'équipement. Pendant l'hiver, les producteurs planifient les ensemencements du printemps, s'occupent de la vente des récoltes, organisent leurs projets de construction, assistent à des salons professionnels et gèrent leurs finances.

Les cultures sont divisées en trois grandes catégories : les céréales, les oléagineux et les cultures spéciales. La production des céréales et des oléagineux est concentrée dans l'Ouest canadien. En fait, 75 % des exploitations agricoles pratiquant ces cultures se trouvent en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba. L'Est du Canada compte 24 % des exploitations de céréales et d'oléagineux, lesquelles se trouvent principalement en Ontario et au Québec. La Colombie-Britannique et les provinces de l'Atlantique se partagent entre elles le 1 % restant.

Les céréales cultivées comprennent le blé, le maïs, l'orge, l'avoine et le seigle. On les appelle aussi grains céréaliers. Elles sont principalement destinées à la consommation humaine et aux aliments pour animaux,

mais on les utilise également dans la production d'éthanol, de biodiesel, de produits plastiques biodégradables, de cosmétiques, de nettoyants pour les mains, de savons, de produits pour les chiens et les chats, de shampooing et de divers produits pharmaceutiques.

Les oléagineux comprennent le canola, le soja, le lin, le carthame et le tournesol. Les graines de ces plantes sont utilisées pour faire des huiles à friture, de la margarine et des aliments pour animaux; elles sont également utilisées dans la production de peinture, de plastiques et de carburant.

Les cultures spéciales comprennent les pois chiches, les haricots secs, les lentilles et les pois secs, le sarrasin, les graines à canaris, les graines de moutarde, les plantes fourragères et la culture de semences. Les légumineuses sont de plus en plus populaires pour leurs bienfaits pour la santé. Ces graines sont recommandées dans les régimes sans gluten (ce dernier étant une importante composante du blé). Il existe plus de 60 variétés de légumineuses et de lentilles dans le monde. De nombreuses recherches sont menées sur leurs propriétés et bienfaits particuliers pour la santé.

Le Canada est un leader mondial dans l'exportation des graines à canaris, une culture de saison fraîche cultivée en Saskatchewan et dans d'autres parties de l'Ouest canadien. Mesurant un mètre de hauteur, cette herbe est l'une des principales composantes des mélanges destinés aux oiseaux en cage et aux oiseaux sauvages. La graine à canaris est utilisée presque exclusivement pour les oiseaux.

Intrants

Le secteur des céréales, des oléagineux et des cultures spéciales nécessite le soutien d'autres industries. Visitez les sites suivants pour obtenir des renseignements supplémentaires :

- www.agdealer.com (en anglais seulement)
- www.portvancouver.com (en anglais seulement)
- www.saskcropinsurance.com/Default.aspx?DN=ed15a3a0-96e5-4dc1-87e5-d286fof7e858 (en anglais seulement)
- www.agricocanada.com (en anglais seulement).

Gestion des éléments nutritifs

Des études montrent qu'un tiers du rendement d'une culture peut être attribué aux engrais. Les principaux éléments nutritifs des cultures sont l'azote, le phosphore et le potassium. Un plan de gestion des éléments nutritifs évalue les sources d'éléments nutritifs pour les cultures, dont l'engrais commercial, le fumier et les biosolides, puis les attribue aux différentes cultures de manière

à maximiser les retombées économiques et à minimiser les risques pour l'environnement. Vous trouverez des renseignements régionaux sur la fertilité des sols à www.back-to-basics.net/cnu/index.htm (en anglais seulement).

En vigueur depuis le 18 septembre 2009, la *Loi sur la gestion des éléments nutritifs de l'Ontario* établit des normes claires et uniformes sur la gestion des éléments nutritifs dans les exploitations agricoles. Consultez : www.omafra.gov.on.ca/french/agops/index.html.

La flambée des prix des engrais entraîne la croissance des dépenses la plus rapide depuis 1981

Les producteurs ont enregistré une hausse en flèche de 8,2 % de leurs dépenses d'exploitation en 2007, le résultat d'une hausse des prix des aliments pour animaux et des engrais. Ce taux de croissance, le plus rapide depuis 1981, a fait passer les dépenses d'exploitation à 34,2 milliards de dollars, soit 14 % au-dessus de la moyenne des cinq années précédentes. Les coûts d'exploitation ont augmenté dans toutes les provinces. Cette hausse s'explique également par les charges d'intérêt et les dépenses liées à la main-d'œuvre, aux équipements et au carburant. En 2009, les producteurs ont dû s'adapter à l'incertitude et l'instabilité extrême des coûts des engrais et d'autres intrants. Les prix des engrais ont chuté de façon spectaculaire en 2009. Cependant, les prix au détail ont considérablement augmenté depuis l'été 2010. Étant donné que les engrais sont le seul important coût d'intrants dans la production de céréales, cette volatilité des prix est une source d'inquiétude permanente pour les producteurs. Par le passé, lorsque les prix des céréales augmentaient, on observait invariablement une augmentation des prix des engrais. Les prix élevés des engrais actuels pourraient entraîner un accroissement de la superficie cultivée en 2011 (selon les conditions météorologiques), ce qui entraînera une augmentation de la demande d'engrais et donc une montée des prix.

Lutte antiparasitaire

Les nouveaux pesticides mis au point pour lutter contre les organismes nuisibles sont généralement plus sûrs pour la santé humaine et l'environnement. Visitez : www.pestcontrolcanada.com/pesticides.htm#Types%20of%20Pesticides (en anglais seulement).

Pour obtenir des renseignements et consulter la réglementation sur l'importation des pesticides au Canada, visitez : www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/pest/agri-commerce/import/index-fra.php.

De nombreuses espèces d'insectes s'attaquent aux céréales à paille en entreposage. En général, ces céréales sont récoltées à la fin de l'été ou au début de l'automne et

stockées à températures élevées qui sont favorables à la multiplication rapide des insectes.

Règlement et code nationaux

Consultez la *Loi sur les grains du Canada* à www.grainscanada.gc.ca/legislation-legislation/act-loi/cga-lgc-fra.htm

Consultez la norme canadienne pour l'agriculture biologique à www.techstreet.com/standards/CAN_CCSB/32_310_2006_Amended_1_Oct_2008?product_id=1596185 (en anglais seulement).

Le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire doit surmonter certaines difficultés et saisir les occasions pour assurer sa prospérité. Les ministres de l'Agriculture fédéral, provinciaux et territoriaux se sont engagés à relever les défis d'aujourd'hui en développant ensemble le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) (www.agr.gc.ca/cb/apf/index_f.php).

Information au sujet du marché

Si nous supposons que la production est toujours efficace, ce sont les prix des cultures et les coûts des intrants qui ont le plus grand impact sur la rentabilité d'une exploitation. Les prix du marché, les contrats à terme, les options et les contrats déterminent le moment où le produit sera vendu et ce que les producteurs recevront pour leur produit. L'information commerciale hebdomadaire, mensuelle et annuelle aide à évaluer les tendances et leur impact potentiel sur les exploitations agricoles. Les données permettent aux producteurs et aux intervenants de prendre de meilleures décisions en matière de finance, de commercialisation et de production. Les premières opérations boursières se faisaient principalement en grains au comptant. Aujourd'hui, les producteurs, les éleveurs à grains, les exportateurs et les meuniers utilisent les bourses des grains pour se protéger de la volatilité des marchés.

Prix de la Saskatchewan
www.agr.gov.sk.ca/apps/markettrends/
(en anglais seulement)

ICE Futures
www.theice.com/homepage.jhtml
(en anglais seulement)

TFC Commodity Charts
www.tfccharts.com (en anglais seulement)

Commission canadienne du blé
www.cwb.ca/public/fr/farmers/contract/

Minneapolis Grain Exchange
www.mgex.com/index.cfm (en anglais seulement)

Kansas City Board of Trade
www.kcbot.com/quotes_data.html (en anglais seulement)

Chicago Board of Trade
www.cbot.com (en anglais seulement)

Agriculture et Agroalimentaire Canada
http://www.agr.gc.ca/pol/mad-dam/index_f.php

TradingCharts.com
www.news.tradingcharts.com/futures/7/3/37725637.html
 (en anglais seulement)

Fédération des producteurs de cultures commerciales
 du Québec
www.fpeccq.qc.ca

La Financière agricole du Québec (coût de production)
www.fadq.qc.ca/index.php?id=823&L=1

Marché à terme

Sur le marché à terme, des contrats sont achetés et vendus en fonction de conditions formelles et réglementées. Le vendeur accepte de livrer une marchandise et l'acheteur accepte la marchandise donnée à un prix déterminé à l'avance et à une date future. Les termes du contrat précisent la marchandise faisant l'objet du commerce, le prix, la quantité, la qualité, le lieu et l'heure de la livraison. Le marché à terme ajoute de la souplesse en permettant aux producteurs de connaître le prix futur. Si un producteur signe un contrat pour une livraison qui aura lieu dans neuf mois et que le prix du marché est plus élevé que celui du contrat, le producteur fera de l'argent sur le marché et perdra de l'argent sur le contrat. Si le prix du marché est plus bas, il perdra sur le marché et fera de l'argent sur le contrat. Visitez : dir.rbcinvestments.com/pictures/account-kevin.simpson/complete%20guide%20on%20how%20to%20hedge%20using%20ofutures%20and%20ofutures%20options.pdf (en anglais seulement).

Contrats de production

Les contrats de production sont des contrats à terme fixe conclus entre un producteur et un marchand de grains ou une entreprise de semences, et sont établis en fonction de la superficie cultivée ou du nombre de tonnes livrées. Le paiement est fondé sur la satisfaction des obligations du producteur en vertu du contrat. Les producteurs cherchent activement de nouvelles façons de stabiliser leur flux net de trésorerie et de modérer les fluctuations des prix. Une entente contractuelle est l'un des outils qui peut contribuer à réduire le risque comparativement à la production indépendante. Les mécanismes d'établissement des prix comprennent : les prix du marché plus contrats à prime, le coût plus marge, la

fixation des prix selon une formule prédéterminée, la tarification par produit et la négociation directe.

Dérivés climatiques

Les dérivés climatiques sont des produits financiers où deux parties acceptent d'échanger des flux de trésorerie. Ces contrats de gestion du risque sont conçus pour les entreprises qui sont touchées par les conditions météorologiques et peuvent être utilisés pour couvrir les revenus ou les coûts. L'importance des flux de trésorerie est déterminée en fonction des statistiques météorologiques officielles. Les producteurs peuvent se procurer une protection pour couvrir toute une gamme de conditions météorologiques, y compris la température, les précipitations et la vitesse du vent.

Transport et manutention

Le transport des cultures est l'une des principales préoccupations des producteurs primaires, particulièrement dans l'Ouest canadien, en raison des coûts et de la distance à parcourir pour atteindre les principales voies navigables. Habituellement, les céréales et les grandes cultures destinées aux marchés d'exportation sont transportées aux silos primaires par camion, puis elles sont transportées par camion ou par train aux silos portuaires, aux silos terminaux intérieurs, aux installations de transformation ou aux États-Unis. Avant leur exportation, ces cultures peuvent être transformées, entre autres, en moulée destinée aux animaux, en farine, en malt, en grains ou en granulés.

Les céréales et les grandes cultures ainsi que leurs sous-produits qui se trouvent aux silos terminaux peuvent être transportés aux silos de transbordement, à d'autres installations ou vers des pays étrangers par camion, train ou bateau. Les silos portuaires canadiens se trouvent à Thunder Bay, Vancouver, Churchill et Prince Rupert. Les silos de transbordement se trouvent dans les ports du fleuve Saint-Laurent, des Grands Lacs et de l'océan Atlantique. Pour un aperçu du transport, visitez : www.inspection.gc.ca/francais/plaveg/grains/pi-001/pi-001f.shtml.

Identité préservée

Le Système canadien de reconnaissance de la ségrégation exige que les compagnies qui vendent des produits issus de leur programme de ségrégation possèdent des méthodes de gestion de la qualité aux étapes de la production, de la manutention et du transport des produits du grain. Ces méthodes permettent de fournir une documentation complète et assurent la traçabilité des produits depuis le semis jusqu'au navire ou au transformateur canadien. La préservation de l'identité gagne en importance et retient de plus en plus l'attention

parce que les consommateurs demandent à connaître la provenance de la nourriture. Ce système contribuera possiblement à réguler l'application et l'usage des pesticides et à rendre les producteurs plus responsables dans ce domaine. Consultez : www.grainscanada.gc.ca/pva-vpa/ciprs+haccp-scrs+haccp-fra.htm.

Classement des grains

La Commission canadienne des grains assure le contrôle de la qualité pour l'industrie céréalière en définissant des normes de grades et en s'assurant de l'application uniforme de ces normes. Les grades sont attribués en fonction des caractéristiques visuelles et d'un examen objectif des grains (comprenant, par exemple, la détermination de la teneur en eau). Certaines caractéristiques visuelles peuvent être déterminées objectivement, telles que le pourcentage de matières étrangères ou d'ergot, une maladie causant la décoloration du blé. D'autres caractéristiques visuelles sont déterminées subjectivement, comme la « condition » du grain.

La *Loi sur les grains du Canada* prévoit l'établissement de comités de normalisation des grains pour l'Ouest et l'Est. Ces comités recommandent les caractéristiques des grades de grains et les échantillons-types de chaque classe et grade de grain cultivé au Canada. Pour en apprendre davantage, consultez : <http://www.grainscanada.gc.ca/oggg-gocg/12/oggg-gocg-12-fra.htm>.

La perte de poids totale est la perte de poids du grain occasionnée par la manutention ou le traitement. La Commission canadienne des grains règlemente la marge maximale pour perte de poids aux silos. Depuis le mois de mars 2011, la marge maximale pour perte de poids est fixée à zéro aux silos de transformation et de transbordement agréés. Cela signifie que les producteurs de grain canadiens peuvent désormais s'attendre à des déductions uniformes lorsqu'ils livrent leur grain à n'importe quel type de silo.

Rotation des cultures

Dans la rotation des cultures, les cultures d'une certaine parcelle ou d'un certain champ suivent d'autres types de cultures, selon un plan prévu d'avance. Habituellement, les cultures sont changées chaque année, mais elles peuvent également subir plus d'une rotation par an. La rotation des cultures est une façon efficace de contrôler les maladies et les mauvaises herbes et de maintenir la fertilité des sols. Une rotation efficace comprend diverses cultures appartenant à différentes familles de plantes qui sont semencées à différentes périodes de l'année et qui ont des exigences différentes en éléments

nutritifs. Dans leur planification des rotations, les producteurs tiennent compte des cultures en fonction de leur valeur économique, de leur capacité à transmettre les maladies, de leur rôle dans l'alimentation du bétail, de leur apport en matière organique aux sols, de leur pouvoir de couverture du sol pour le protéger de l'érosion ou de la perte d'éléments nutritifs, de leur capacité à lutter contre les mauvaises herbes, de leur résistance inhérente aux ravageurs et de la possibilité que les demandes de main d'œuvre entrent en conflit avec d'autres tâches agricoles.

Agriculture biologique

L'agriculture biologique est un mode de culture ou d'élevage d'animaux axé sur la protection de l'environnement excluant tous recours aux intrants de synthèse (y compris les pesticides de synthèse et les engrais chimiques) et aux organismes génétiquement modifiés (OGM). Les aliments biologiques sont produits sans recours aux hormones, aux antibiotiques et à l'irradiation. Le Canada figure parmi les cinq premiers producteurs de céréales et d'oléagineux biologiques; la valeur des produits transformés et non transformés sur les marchés de la vente au détail et de la restauration se chiffre entre 700 millions de dollars et un milliard de dollars. La demande provient de consommateurs soucieux de leur santé et de la salubrité des aliments, et pour qui la protection de l'environnement et les organismes génétiquement modifiés sont des sujets de préoccupation. Il y a quelque 3 555 producteurs biologiques au pays.

Les céréales et les oléagineux biologiques sont produits et manipulés en respectant les normes d'un organisme de certification biologique. Les céréales et oléagineux certifiés biologiques garantissent à l'acheteur que des normes uniformes sont appliquées par des organismes de certification biologique qui effectuent des inspections sur les lieux à toutes les étapes de la production et du cycle de mise en marché.

En raison de ses terres vastes et diversifiées, de son climat frais et de sa faible densité de population, le Canada est un pays idéal pour la production d'aliments biologiques :

- www.inspection.gc.ca/francais/fssa/orgbio/orgbiof.shtml
- www.organiccentre.ca/index_f.asp
- www.cog.ca (en anglais seulement)

Technologie de l'agriculture de précision

L'agriculture de précision est une technique de culture émergente qui permet aux agriculteurs de s'ajuster aux variabilités des caractéristiques d'un champ comme la fertilité du sol et les populations de mauvaises herbes.

Le système de positionnement global (GPS) est souvent utilisé à tort pour décrire l'agriculture de précision. Le GPS n'est qu'une des technologies utilisées dans l'agriculture de précision; il permet aux producteurs de retourner à un lieu précis afin de prélever des échantillons pour analyser la fertilité, de dépister les ravageurs et de mesurer le rendement.

Les coûts annuels engagés pour l'utilisation des outils associés à l'agriculture de précision dépendent de la durée de vie utile de l'équipement, des logiciels et des bases de données utilisées. Des logiciels comme Gestionnaire de champs PRO aident les producteurs à tenir des registres de champs et de cultures détaillés et à planifier l'avenir en faisant des projections pour constater la rentabilité de ces outils. Pour plus de renseignements sur l'agriculture de précision, consultez :

- www.ccrs.nrcan.gc.ca/index_f.php
- www.fccsoftware.ca/fr/managementsoftware/managementsoftware_f.asp

Amélioration génétique des cultures, biotechnologie et organismes génétiquement modifiés

La biotechnologie est un terme générique que l'on donne aux différentes utilisations pratiques des organismes vivants. Il y a deux catégories d'utilisation : les utilisations traditionnelles et les nouvelles utilisations. Les technologies génétiques qui comportent des modifications de caractéristiques transmises d'une génération à une autre et les technologies non génétiques se retrouvent dans chacune de ces catégories.

Les technologies d'amélioration génétique ont connu un grand succès et sont en grande partie responsables des rendements élevés qui caractérisent l'agriculture contemporaine. Des biotechnologies traditionnelles et non génétiques comprennent la fermentation de micro-organismes pour produire du vin, de la bière et du fromage. L'ingénierie génétique comprend l'adoption de nouvelles technologies pour changer la constitution génétique des cellules et le déplacement de gènes en vue de produire de nouveaux organismes. Les organismes génétiquement modifiés (OGM) sont des organismes qui ont été délibérément modifiés par l'homme.

La biotechnologie suscite de plus en plus la confiance et l'adhésion dans le domaine des caractères génétiques des cultures pour satisfaire à la demande de nourriture. Cette hausse de la demande de nourriture s'explique par le fait qu'on prévoit que la population mondiale atteindra dix milliards de personnes d'ici 2050 et que le taux annuel de la croissance économique des pays en développement se chiffre entre 9 % et 10 %. Une bonne partie de la recherche menée dans le domaine de la biotechnologie inaugure une nouvelle ère en matière de caractères des céréales du point de vue agronomique (tolérance à la sécheresse, meilleure utilisation de l'azote) et du point de vue de la qualité (aliments pour animaux plus nutritifs, avantages améliorés de la biotransformation).

En plus d'améliorer la productivité de l'agriculture, la biotechnologie permet également de réduire l'impact de l'agriculture sur l'environnement, y compris sur la qualité de l'eau, du sol et de l'air ainsi que sur l'affectation des terres.

Dans le secteur des céréales, des graines oléagineuses et des cultures spéciales, la focalisation technologique porte surtout sur les OGM. La modification génétique peut être utilisée pour modifier toute une gamme de caractéristiques, y compris la résistance aux insectes et aux maladies, la tolérance aux herbicides, la composition des tissus et le taux de croissance.

Cultures de légumineuses en Saskatchewan
www.saskpulse.com (en anglais seulement)

OGM et biotechnologie
www.whybiotech.com (en anglais seulement)

Le Crop Breeding and Diversification Research Group utilise à la fois des méthodes classiques de sélection et des méthodes s'appuyant sur la biotechnologie pour mettre au point des variétés améliorées de plantes oléagineuses et fourragères et développer leur matériel génétique.

Coordonnées des organismes provinciaux et fédéraux

Le Canada Grain Council (CGC) est un organisme national qui regroupe des entreprises et des associations dans le but d'accroître les ventes et l'utilisation des céréales canadiennes au pays et sur les marchés mondiaux.
www.canadagrainscouncil.ca (en anglais seulement)

La Commission canadienne des grains (CCG) maintient un programme de contrôle de la qualité qui inclut le contrôle des variétés, l'octroi de licences pour silos, l'inspection et le pesage du produit ainsi que les programmes sanitaires et de contrôle de la qualité.
www.grainscanada.gc.ca/main-f.htm

Contrôlée par les céréaliculteurs, la Commission canadienne du blé (CCB) est une organisation qui s'occupe de la commercialisation du blé et de l'orge produits par les producteurs de l'Ouest canadien.
www.cwb.ca

L'Association canadienne des cultures spéciales (ACCS) offre une tribune pour les exportateurs, les négociants, les courtiers et les transformateurs qui participent à l'industrie de la commercialisation des cultures spéciales du Canada.
www.specialcrops.mb.ca (en anglais seulement)

Pulse Canada est une association nationale qui représente des groupes provinciaux de producteurs de légumineuses de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario ainsi que le commerce des légumineuses aux quatre coins du Canada.
www.pulsecanada.com (en anglais seulement)

Le Conseil canadien du canola représente le secteur du canola et encourage l'amélioration, le développement, la production et l'usage élargi de la graine de canola et des produits canadiens à base de canola.
www.canola-council.org (en anglais seulement)

L'Association canadienne des producteurs de semences représente les producteurs de semences de tout le pays.
www.seedgrowers.ca

L'Institut international du Canada pour le grain (IICG) fait la promotion des industries des céréales, des oléagineux et des cultures spéciales sur les marchés mondiaux grâce à des programmes d'enseignement et des activités techniques.
www.cigi.ca (en anglais seulement)

Le Flax Council of Canada représente les producteurs, les manutentionnaires, les expéditeurs, les exportateurs et les utilisateurs de lin canadien.
www.flaxcouncil.ca (en anglais seulement)

CropLife Canada représente les fabricants, les responsables du développement et les distributeurs de solutions scientifiques liées aux cultures, à la foresterie et à la lutte antiparasitaire au Canada.
www.croplife.ca (en anglais seulement)

Canadian Organic Growers Inc. (COG) est un réseau d'information national à l'intention des agriculteurs biologiques.
www.cog.ca (en anglais seulement)

La Financière agricole du Québec
www.fadq.qc.ca/index.php?id=53&L=1

La Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec
www.fpccq.qc.ca

Les programmes Agri-stabilité et Agri-investissement remplacent la couverture préalablement fournie par le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCsRA). Ces programmes offrent une protection en cas de désastre, ce qui aide les producteurs à protéger leur exploitation agricole de toute baisse de revenu.

Agri-stabilité
www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1291990433266&lang=fra

Agri-investissement
www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1291828779399&lang=fra

Programmes Cultivons l'avenir
www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1200339470715&lang=fra

Le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) a pour but de garantir un revenu annuel net positif aux entreprises agricoles québécoises. Une indemnisation est versée lorsque le prix de vente moyen est inférieur au revenu stabilisé. Depuis 2003, le programme PCSRA est la première source de soutien du revenu au Québec.

Le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles est la seconde.

La Financière agricole du Québec (FISI)
www.fadq.qc.ca/index.php?id=53&L=

D'autres programmes d'assurance offerts par l'ASRA
www.fadq.qc.ca/index.php?id=57&L=0

La Régie de l'assurance-récolte du Québec couvre la perte de récoltes en raison de conditions météorologiques défavorables ou d'un phénomène naturel non contrôlable.

La Financière Agricole du Québec (FISI):
www.fadq.qc.ca/index.php?id=53&L=1

La Financière Agricole du Québec – Assurance-récolte
www.fadq.qc.ca/index.php?id=65&L=0

Secteurs couverts

www.fadq.qc.ca/fr/assurances_et_protection_du_revenu/assurance_recolte/programme/productions_couvertes.html

Risques couverts

www.fadq.qc.ca/fr/assurances_et_protection_du_revenu/assurance_recolte/programme/productions_couvertes.html

Cherchez-vous plus d'information?

Nous avons des lignes directrices financières pour le secteur céréalier qui vous aideront à prendre des décisions. Si vous êtes client de FAC, consultez simplement www.fac.ca, ouvrez une session dans Services en ligne et cliquez sur **Guides sectoriels** du Centre de ressources en gestion de FAC.

Si vous êtes client de FAC et que vous n'êtes pas inscrit aux Services en ligne de FAC, vous pouvez vous inscrire maintenant à www.fac.ca.

Vous voulez davantage de renseignements? Appelez-nous au 1-800-387-3232. Nos directeurs des relations d'affaires et nos experts en la matière peuvent vous aider.

Avis de non-responsabilité

Cette étude a été menée uniquement à des fins pédagogiques et de référence générale. Les auteurs ont voulu fournir des informations et des analyses exactes et utiles. Cependant, FAC ne peut garantir et ne garantit pas l'exactitude des renseignements qui se trouvent dans la présente étude. FAC n'assume aucune responsabilité pour toute action ou décision prise par un lecteur de ce rapport en fonction des renseignements fournis. Cette étude n'est pas destinée à tenir lieu de conseils professionnels.

This publication is also available in English.



Financement agricole Canada
Pour l'avenir de l'agroindustrie

Canada

